



Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère
32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex
mél : cgt@cg29.fr site web : <http://cgt.cg29.free.fr>
tél/répondeur : 02.98.52.25.66 fax : 02.98.52.26.59

17 octobre 2008

Mobilité des cadres

Ce dossier a été présenté au **Comité Technique Paritaire** du 14 juin 2008.
Mutations, mobilité : sujet sensible au Cg, car contrairement aux idées reçues, nombre de collègues souhaitent bouger mais n'y arrivent pas, (*voir le tract « Riri, Fifi et Loulou » de jan. 2008 sur le sujet*). Pour être efficace, un service a besoin de stabilité, **et** de renouvellement.

OUI ...

Nombre d'agents, et notamment des cadres souhaitent évoluer, changer d'activité, mais se heurtent d'un côté à « *vous n'irez pas en formation car elle ne sert pas à votre poste actuel* » et de l'autre « *je ne peux pas vous prendre sur ce poste vous n'êtes pas formé* ». Oui il faut favoriser la mobilité pour les collègues qui le souhaitent, sans oublier de se poser la question du pourquoi, par exemple, tant de travailleurs sociaux cherchent à rejoindre la filière administrative.

... mais NON

Mais ce qui est proposé ressemble plus à une mobilité forcée, et surtout à une négation du métier exercé. Un attaché peut encadrer n'importe quel service, nous a-t-il été dit. Non, un comptable, un travailleur social, un informaticien, un ingénieur travaux publics, ne sont pas interchangeable. Ils sont tous indispensables, et il y a sûrement besoin d'améliorer les échanges entre eux, mais un encadrement de proximité qui ne connaît pas le métier, c'est la porte ouverte aux abus de pouvoir.

De plus lier l'avancement (attaché principal, ingénieur principal) au poste occupé est inacceptable, car c'est une perte de l'indépendance, pourtant indispensable à un cadre.

Comment croire aux bonnes volontés affichées, quand par ailleurs :

- La formation initiale est bradée, de plusieurs mois, elle passe à 5 jours (où est la formation généraliste sensée permettre aux attachés d'aller partout ?)
- Le médecin du service « Formation et accompagnement » avait initialement trois missions : aider au reclassement, aider à la reprise du travail après un long arrêt de maladie, et favoriser la mobilité. Or il n'a pu travailler que sur cette dernière, et encore que pour les cadres. Un médecin serait pourtant bien utile sur les deux autres missions.,
- Et tout ça sur fond d'autoritarisme local montant, même s'il est joliment emballé dans le papier cadeau de la communication.

Nous avons donc voté contre le projet présenté en CTP

Pour en savoir plus : réunion d'information le **jeudi 20 novembre de 11h à 12h** au Faou

Le syndicat CGT du Conseil Général du Finistère a créé depuis peu une section « ingénieurs, médecins, cadres, techniciens » dans le but de développer des actions spécifiques en direction des « cadres », au sens large du terme. Vous êtes intéressé(e), contactez-nous.

Nom, Prénom :

Adresse :

A renvoyer à : Syndicat CGT du Conseil Général du Finistère 32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex

Tél : 02.98.52.25.66 courriel : cgt@cg29.fr espace syndical sur Finistnet